

COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LIGUE DE VOILE LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

Vendredi 3 mars 2017
Palais des Congrès de Gruissan



ORDRE DU JOUR

1. | **Election du Président** **Page 4**
2. | **Nomination du Secrétaire Général et de son adjoint** **Page 4**
3. | **Nomination du Trésorier et de son adjoint** **Page 4**
4. | **Nomination du 1^{er} Vice-président** **Page 5**
5. | **Déclaration d'orientation du Président élu** **Pages 5 à 7**

ÉTAT DES PRÉSENCES

Membres élus :

	NOM	PRENOM	CLUB	COLLEGE	NB VOIX	PRESENCE
1	POST	CATHERINE	34004 - CV MARSEILLAN	ASSOCIATION	98	Présente
2	BOURRIQUEL	LAURENT	34011 - SORAC	ASSOCIATION	96	Présent
3	DURAND	MARIE-CLAIRE	34046 - YC MEZE	ASSOCIATION	93	Présente
4	BOTTRAUD	FRANCOIS	34004 - CV MARSEILLAN	ASSOCIATION	91	Présent
5	HEURLEY	JACQUES	11001 - SN NARBONNE	ASSOCIATION	91	Présent
6	AUREJAC	MATHIEU	12001 - CYV PARELOUP	ASSOCIATION	89	Présent
7	FERRERES	ANTOINE	66005 - CN COLLIOURE	ASSOCIATION	89	Présent
8	DESPIERRES	PAUL-EDOUARD	34004 - CV MARSEILLAN	ASSOCIATION	88	Présent
9	NAUDIN	HUGUES	34011 - SORAC	ASSOCIATION	83	Présent
10	SERRA	MATHIEU	11004 - CN NARBONNE PLAGES	ASSOCIATION	83	
11	AMIEL	CECILE	34049 - BPA SALAGOU	ASSOCIATION	82	Présente
12	FRANCOIS	MARINE	11004 - CN NARBONNE PLAGES	ASSOCIATION	82	
13	BORNES	JEAN-CLAUDE	34029 - ASBB VOILE	ASSOCIATION	81	Présent
14	FUENTES	ERIC	11001 - SN NARBONNE	ASSOCIATION	81	
15	POTEL TOURNEMIRE	GUILLAUME	34905 - CN CAP D'AGDE	ETABLISSEMENT	81	Présent
16	MIRC	JEAN-CLAUDE	81009 - VOILE HANDI VALIDE	ASSOCIATION	80	Présent
17	MOREAU	CHRISTOPHE	31001 - SPI D'OC	ASSOCIATION	79	Présent
18	GARBAY	JEAN MARC	34014 - YC MAUGUIO-CARNON	ASSOCIATION	76	Présent
19	CARAYON	PIERRE	34024 - CN PALAVAS	ASSOCIATION	75	Présent
20	MIKOFF	SERGE	30001 - SNGRPC	ASSOCIATION	75	Présent
21	PELAPRAT	ERIC	34046 - YC MEZE	ASSOCIATION	75	Présent
22	GRUET	REMY	34014 - YC MAUGUIO-CARNON	ASSOCIATION	72	Présent
23	REYNAUD	DENIS	30001 - SNGRPC	ASSOCIATION	72	Présent
24	ERARD	STEPHANE	11007 - GRUISSAN YC	ASSOCIATION	71	
25	BASTARD	PAUL	34013 - YC LA GRANDE MOTTE	ASSOCIATION	70	Présent
26	BACHELLERIE	ALAIN	34006 - SN SETE	ASSOCIATION	67	

Présidents de CDV, membres de droit :

1	GHORIS	VINCENT	Président CDV11	Présent
2	AUREJAC	MATHIEU	Président CDV12	Présent
3	TOURNASSAT	CORINNE	Présidente CDV 30/48	Présent
4	FINAZZI	JEAN-PIERRE	Président CDV31	Présent
5	JACQUES	JEAN-PAUL	Président CDV34	Présent
6	COMPTA	NICOLAS	Président CDV66	Présent
7	ALVERNHE	THIERRY	Président CDV81	

Le quorum étant atteint (avec 26 membres présents sur 32), Serge MIKOFF, doyen du Conseil d'Administration (article 15 du Règlement intérieur de la Ligue de Voile), conduira les débats et ouvre la séance afin de procéder à l'élection du président, élu au scrutin uninominal à un tour conformément à l'article 21 des statuts.

1. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Paul Edouard DESPIERRES, seul candidat à la présidence de la Ligue de Voile, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et donne lecture de sa déclaration d'orientation (cf. document annexée au présent compte-rendu).

Compte tenu du candidat unique, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote à bulletin secret ou à mains levées. A l'unanimité, le vote se fera à mains levées.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu la lecture de la déclaration d'orientation de M. Paul-Edouard DESPIERRES, approuve sa candidature en qualité de Président de Ligue.

Votants : 26	POUR	26
	CONTRE	00
Exprimés : 26	ABSTENTION	00

M. Paul-Edouard DESPIERRES est élu Président de la Ligue de Voile Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées à l'unanimité des voix.

2. NOMINATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DE SON ADJOINT

Sur proposition du Président de Ligue, M. Paul-Edouard DESPIERRES, sont proposés :

- au poste de Secrétaire Général, M. Jean-Marc GARBAY
- au poste de Secrétaire Général Adjoint, M. Denis REYNAUD

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu la proposition du Président de la Ligue, l'accepte sans réserve.

Votants : 26	POUR	26
	CONTRE	00
Exprimés : 26	ABSTENTION	00

M. Jean-Marc GARBAY est élu Secrétaire Général de la Ligue de Voile Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées à l'unanimité des voix.

M. Denis REYNAUD est élu Secrétaire Général Adjoint de la Ligue de Voile Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées à l'unanimité des voix.

3. NOMINATIONS DU TRÉSORIER ET DE SON ADJOINT

Sur proposition du Président de Ligue, M. Paul-Edouard DESPIERRES, sont proposés :

- au poste de Trésorière, Me. Corinne TOURNASSAT
- au poste de Trésorier Adjoint, M. Rémy GRUET

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu la proposition du Président de la Ligue, l'accepte sans réserve.

Votants : 26	POUR	26
	CONTRE	00
Exprimés : 26	ABSTENTION	00

Me Corinne TOURNASSAT est élue Trésorière de la Ligue de Voile Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées à l'unanimité des voix.

M. Rémy GRUET est élu Trésorier Adjoint de la Ligue de Voile Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées à l'unanimité des voix.

4. NOMINATIONS DU 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Sur proposition du Président de Ligue, M. Paul-Edouard DESPIERRES, est proposé :

- au poste de Vice-Président, M. Jacques HEURLEY qui sera aussi en charge de la gestion du personnel de la Ligue.

Il est convenu qu'un 2^{ème} Vice-Président sera élu au prochain Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu la proposition du Président de la Ligue, l'accepte sans réserve.

Votants : 26 Exprimés : 26	POUR	26
	CONTRE	00
	ABSTENTION	00

M. Jacques HEURLEY est élu Vice-Président de la Ligue de Voile Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées à l'unanimité des voix.

5. DÉCLARATION D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT ÉLU

Au cours des quatre années passées, nous avons tous vécu une mandature dédiée essentiellement à l'accompagnement des Clubs et Etablissements dans cette idée que j'avais souhaité comme prioritaire en 2013 et consistant à « **rendre la Ligue à ses Clubs** ». Aujourd'hui cette image a considérablement amélioré un relationnel jugé trop distant par le passé.

Au cours de ces 18 derniers mois, nous avons eu à subir les contraintes administratives d'une fusion territoriale que nous n'avions pas demandée mais qui devait aboutir. Elle est maintenant actée et nous devons construire ensemble ce que sera l'offre de voile en Occitanie pour l'avenir de tous ses acteurs sur un territoire qui rassemble aujourd'hui 68 clubs et Etablissements et qui va s'en adjoindre d'autres encore dans un très proche avenir avec l'arrivée du Kiteboard dans le cadre d'une nouvelle délégation.

Quatre axes de travail seront proposés par notre équipe :

1. **Un volet social** qui recouvrira surtout les 1ers niveaux de pratique et qui devra associer l'ensemble des Comités Départementaux de Voile au travers d'un conventionnement rendant compte d'un désir partagé et annualisé de réaliser ensemble un *contrat d'objectifs* pour tous nos coureurs, jeunes et moins jeunes, et aussi pour les structures qui les accompagneront dans la réalisation de ces objectifs.

Au-delà d'un état des lieux rendu nécessaire, tous les CDV devront travailler ensemble à la préparation de ces conventions sur des objectifs qu'ils auront jugés parfaitement réalisables.

2. **Un volet économique** qui sera porté entre autres par *le secteur Développement* de la Ligue avec, là aussi, des objectifs identifiés dans l'accompagnement que la Ligue se doit d'assurer auprès de l'ensemble de ses structures affiliées, Clubs et Etablissements. Ce volet économique sera accompagné du regard d'une équipe qui **devra s'employer à rechercher les moyens nécessaires à l'aboutissement de cet accompagnement au plan des investissements rendus nécessaires.**

Une groupe de travail spécifique sera mis en place et aura à charge d'identifier les investissements nécessaires et de s'approprier la recherche des moyens pour aboutir, privés pour certains, publics pour d'autres.

3. **Un volet sportif qui s'identifiera à deux niveaux :**

- *Celui des Clubs* eux-mêmes d'une part dans leurs projets propres d'accompagnement de leurs compétiteurs vers tous les niveaux attendus par eux. la Ligue n'ayant pas vocation à se substituer à eux devra néanmoins **leur apporter les moyens d'assurer la réalisation d'objectifs clairement identifiés,**
- *Celui des Pôles et Centres d'Entraînement Régionaux* pour lesquels nous devons veiller à ne pas nous substituer à la mission qui est la leur *en direction du Haut Niveau* tout en leur garantissant un niveau d'accompagnement qui soit véritablement à la hauteur de leurs attentes.

L'identification détaillée des activités souvent spécifiques des clubs et de leurs besoins réellement identifiés permettra de mieux accompagner les dossiers de chacun d'eux dans l'accomplissement de leurs projets respectifs.

4. **Le volet formation** sera pris en compte à hauteur des enjeux que notre nouvelle région devra considérer. Notre réorganisation interne devra aussi reconsidérer *une nouvelle répartition des compétences d'intervention* dans un regroupement de toutes les intervenants de ce secteur spécifique.

Le groupe de travail porteur de ce volet important devra regrouper et traiter à la fois les formations diplômantes et professionnalisantes et les formations organisées en direction des bénévoles, y compris celles relevant plus spécifiquement de la Commission Régionale d'Arbitrage, réorganisées en une seule et même entité relevant de notre compétence d'organisme de formation.

Pour garantir la tenue de ces axes de travail, pour garantir aussi une formation à hauteur des attentes, par notre réflexion commune, par l'analyse objective des **situations de terrain comme véritable reflet des activités de bassin de pratiques**, je vous proposerai de nous assurer aussi de la réalisation de trois autres axes de travail qui viendront s'imbriquer dans ce que je viens de vous exposer :

- **Une transversalité des tranches d'âges** : dans une pratique de la voile qui soit ludique ou compétitive. Quel que soit leur âge, tous nos pratiquants désireux de s'engager dans des rencontres de tous niveaux doivent pouvoir être accompagnés avec des moyens appropriés et la Ligue devra se donner les moyens d'accompagner tous les clubs et de leur assurer cette indispensable orientation délibérément tournée vers « la voile pour tous ».

Au-delà de l'engagement de tous les bénévoles élus dans les clubs, nos cadres techniques seront mis à disposition pour aider les clubs dans le montage et l'aboutissement des dossiers porteurs de leurs projets.

- **Une transversalité des supports** proposés : les offres de pratique devront s'adapter à cette multiplicité des supports que certains clubs savent déjà mettre en œuvre de façon remarquable, y compris avec l'assurance d'une recherche de moyens nouveaux d'accompagnement.

Sur cet axe de travail bien spécifique, la Ligue se positionnera de façon à porter elle-même l'important dossier de demandes d'aides institutionnelles en direction de la Fédération Française de Voile pour les pôles, mais aussi en direction des services de l'Etat, de la Région et de l'Europe pour l'ensemble de ses structures.

- **Une transversalité des pratiques** dans les clubs et plus généralement dans les bassins d'activités : là où elles existent déjà, la Ligue se donnera pour mission de les accompagner sans se substituer à elles. Une analyse objective des pratiques sera conduite par bassins d'activités et permettra de valoriser ce qui devra l'être sans aucune substitution de la Ligue en lieu et place de ce que les Clubs et Etablissements réalisent fort bien déjà eux-mêmes. *Ainsi sera revu complètement et revalorisé à son réel niveau d'approche tout le secteur habitable* qui constitue pour une grande partie le nombre de nos licences clubs compétition sur l'ensemble de notre nouveau territoire.

Bien au-delà d'un simple accompagnement, la Ligue devra rapidement s'employer à identifier les réelles attentes des clubs et construire ensuite avec eux les initiatives qu'ils attendent en tenant compte de moyens de mise en œuvre s'appuyant sur une forte mobilisation fondée sur mutualisation des moyens humains et matériels venant compléter les aides obtenues.

Il va de soi que de tels enjeux vont *exiger de nous tous une approche importante tant dans l'analyse* qui sera conduite que *dans la réalisation des objectifs* que nous aurons à nous fixer. Le seul indicateur institutionnel du reflet de nos ambitions est le nombre de licences identifiées sur notre territoire auquel s'ajoute bien évidemment cet autre indicateur porté par nos compétiteurs eux-mêmes, à savoir le nombre de titres sportifs dont ils seront les porteurs à quelque niveau que ce soit de leur engagement régional, national, et même international.

Il va de soi enfin que dans la réalisation de tous ces objectifs, **notre priorité devra s'attacher en premier lieu à la valorisation territoriale de tous nos bassins d'activités**, qu'ils soient intérieurs ou de façade maritime, et avant même que ne soit prise en compte une déclinaison nationale d'une politique sportive plus générale : l'accompagnement national est un outil de travail.

La **valorisation sociale** d'une part, la **valorisation économique** et la **valorisation sportive** au travers de nos publics de pratiquants d'autre part, depuis l'utilisation des supports que nous leur offrirons et des pratiques mises en œuvre pour eux sont, à eux tous, un véritable programme. Je souhaite que nous fassions de ces valorisations notre priorité pour les quatre années à venir et que pour ce faire, nous nous attachions à la recherche et à la mise en œuvre de *nouveaux partenariats* :

- Privés d'une part,
- mais aussi publics et conventionnés d'autre part.

Il y va de la vie de toutes nos structures, de la reconnaissance à laquelle elles ont droit dans ce fait unique qu'elles sont socialement les véritables acteurs économiques de bien des communes, communautés de communes et/ou d'agglomérations.

Ce sera là une mission qui devra être portée par des acteurs élus de la Ligue plus particulièrement dédiés à cette action précise visant en particulier à ce que soit respecté à tous niveaux cette mission n'appartenant à nul autre, qui nous est dédiée par une délégation de service public d'organisation du sport de la voile sur nos territoires.

La réalisation de ces objectifs ne sera pas un vœu pieux si nous savons ***nous attacher les personnes ressources nécessaires à leur aboutissement.*** Aujourd'hui le constat est fait d'une lourdeur extrêmement pesante de la gestion administrative de nos structures par les bénévoles qui s'y emploient y compris avec l'aide de tous nos permanents, qu'ils soient de statut privé ou public.

Une réforme statutaire rendant possible un allègement de notre fonctionnement sera mise à l'étude dès les 1ers jours de la prochaine mandature.

Voilà, mes ami(e)s, ce que sont les grands axes de développement que je vous propose de mettre en œuvre ensemble. Je compte véritablement sur votre engagement et votre volonté à accompagner tout cela au cours de ce nouveau défi lancé pour ces quatre années à venir.

Grand merci pour votre attention à partager tout cela.

Paul-Edouard DESPIERRES

Président,

Le compte-rendu sera soumis à l'approbation du CA du Mardi 28 mars 2017

Clôture de la séance à 2H30



**Le Président,
Paul-Edouard DESPIERRES**



**Le Vice-Président,
Jacques HEURLEY**